

Nyon: la Police aura son Hôtel et obtient son accréditation définitive

La Police de la Région Nyon a enfin gagné son accréditation grâce à la décision de construire son nouvel Hôtel et en profite pour faire un pas vers l'intégration des polices communales et cantonales. L'architecte au cœur du projet nous explique comment le nouveau bâtiment a été conçu afin de répondre aux normes de la réforme, tout en gardant la flexibilité requise pour la multifonctionnalité de ce futur pôle de sécurité

Par Leonidas Perroit

La réforme policière initiée par Jacqueline de Quattro en 2012 a entraîné, par les mesures qu'elle préconisait, une redéfinition des effectifs et des infrastructures utilisés par les différents corps de Police, ceci afin de remplir les critères stricts pour obtenir leur accréditation auprès de la Ministre en charge de la sécurité publique. Les neuf polices intercommunales ont donc dû s'adapter, ce qui ne s'est pas fait pour toutes au même rythme. Au bout de cinq ans, seules quatre avaient obtenu leur accréditation définitive de la part du Conseil cantonal de sécurité: Lavaux en 2014, la Riviera et l'Ouest lausannois en 2015 et Lausanne en 2016. En 2019, cinq autres, le Nord vaudois, Morges, l'Est lausannois et le Chablais les avaient progressivement rejoint, laissant à la traîne la Région de Nyon, qui risquait de devoir cesser son activité.

L'obstacle principal pour Nyon était son poste de Police, situé au 10 de la place du Château, «le pire poste du canton», de l'avis même de son responsable, le commandant Olivier Rochat, qui se confiait désabusé en 2017 à la presse locale. À titre d'exemples: l'arrivée qui se fait par un garage n'offrant que 50 centimètres de côté pour sortir un individu parfois résistant; la position du poste au milieu d'une zone 30 rendant très difficile les interventions d'urgence; la largeur des portes qui ne peuvent être franchies simultanément par un individu interpellé avec ses deux gardiens; les trois cellules vétustes et sans lumière, de toute évidence pas aux normes requises pour la sécurité des policiers et des détenus; le manque de place dans les vestiaires ou dans le réfectoire... Bref, tout concourait à rendre ce lieu inapte à remplir efficacement son rôle.

Le bâtiment ne laissant pas la possibilité d'extension, il a fallu penser à en construire un nouveau, ce qui a pris du temps au vu des sommes en jeu. Une date butoir à la fin 2020 avait été fixée

pour le déménagement, faute de quoi le canton n'accorderait pas son accréditation, au risque de voir la PRN cesser son activité. Un appel d'offre a été lancé et c'est le bureau d'architecte Ferrari qui l'a remporté.

«Pour nous, déclare le lauréat Jean-Baptiste Ferrari, le projet a démarré comme un projet de police intercommunale. Nous avons donc déposé notre avant projet et quelques temps plus tard la commune est revenue vers nous pour nous demander d'intégrer une quinzaine de postes supplémentaires pour les gendarmes cantonaux, sans toucher à l'enveloppe budgétaire. Il y avait eu entre temps des décisions politiques qui ne sont pas de notre ressort», concède l'architecte. «Il fallait donc faire plus avec la même somme, mais c'est souvent possible en réfléchissant un peu» nous dit-il, avant d'expliquer qu'en resserrant quelques espaces, en faisant quelques compromis ça et là, mais surtout en mutualisant la surface, l'équipe

d'architecte a trouvé une solution qui satisfaisait tout le monde.

«J'ai visité pour mes recherches les postes de Morges et Renens et me suis rendu compte que pendant de nombreuses heures de la journée, les locaux sont pratiquement vides. Deux collaborateurs sont derrière leur écran alors que le reste est à l'extérieur à effectuer des tâches non stationnaires».



Hôtel de Police de la PRN
Vue 3 D

Le nouveau bâtiment abritera le nouveau pôle sécuritaire de Champ-Colin voulu par la municipalité

Il poursuit: «Il a donc fallu penser les espaces en tenant compte de ces particularités et en intégrant toutes les fonctionnalités liées aux activités du lieu qui entraînent des flux différents: la permanence et l'accueil, les lieux de détention, la cafétéria, les vestiaires, la possibilité aux véhicules de s'extraire rapidement en cas d'intervention. Beaucoup de flux organisationnels doivent être combinés sans se croiser, on ne veut pas par exemple qu'une personne arrêtée se trouve en contact avec d'autres personnes, donc: étanchéité des flux».

Jean-Baptiste Ferrari reprend: «Tous ces aspects pratiques ont été étudiés en gardant à l'esprit une chose essentielle: le rôle du symbole! Un hôtel de Police, ce n'est pas un lieu administratif banal», insiste-t-il «c'est un lieu qui, à l'image de l'hôtel de police français, incarne l'État, une institution qui doit être immédiatement identifiée comme telle. Et c'est ce qui a déterminé sa façade».

Le nouveau bâtiment abritera donc le nouveau pôle sécuritaire de Champ-Colin voulu par la municipalité, jouxtant la caserne de pompiers. L'enquête publique n'ayant soulevé aucune opposition, l'architecte-promoteur est confiant que les travaux pourront commencer en automne «et on pourra inaugurer le nouvel Hôtel d'ici deux ans, un verre à la main!» lance-t-il, avec un clin d'œil.

RAPPEL SUR LA RÉFORME POLICIÈRE ET NYON

La réforme policière vaudoise de 2012 consacrait le principe de la police coordonnée, permettant un accroissement significatif des effectifs policiers cantonaux et communaux, une division par trois du nombre de corps de police, une amélioration du service à la population et finalement une réduction des inégalités entre les communes.

À cause de ses infrastructures inadéquates, Nyon a été la dernière police du Canton à remplir les critères d'acceptation pour obtenir son accréditation, ce qui est désormais chose faite avec son déménagement prévu en 2022 dans le nouveau pôle sécuritaire.



©ferrariarchitectes